Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 029-212902217-20260303-2026018-DE

MAIRIE DE PORSPODER (29840)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° : 2026-018

DATE DE CONVOCATION
24 février 2026

DATE D'AFFICHAGE
03 mars 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	19
Présents	12
Votants	15

L'an deux mille vingt-six
Le deux mars, à dix-huit heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yves ROBIN, Maire

Étaient présents : tous les conseillers en exercice à l'exception de :

M. Vincent GUENNEGUES qui donne pouvoir à M. Yves ROBIN, Mme Brigitte COUVREUR qui donne pouvoir à M. Gaël HAMAYON, Mme Anne CLOAREC qui donne pouvoir à Mme Sandrine HENRY

Absent : M. Yann GOURIOU, M. Daniel BRETON, Mme Marie HASCOET, Mme Véronique JULIEN MITSIENO

M. Manuel COMBES a été élu secrétaire de séance (article L.2121-5 du CGCT).

1. DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°1

M. LE DALL, adjoint aux Finances, expose au conseil municipal qu'il convient de procéder à une décision modificative du budget en section de fonctionnement du fait de la nécessité de publier le marché des travaux de reprise des faux-plafonds acoustiques au Phare.

Décision modificative :
Section de fonctionnement
Dépenses

Chapitre 011 Charges à caractère général	**Article 622 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires**	**+ 11 500.00 €**
	Article 615221 Entretien et réparations sur bâtiments publics	**+ 258 500.00 €**

Recettes

Chapitre 75 Autres produits de gestion courante	**Article 75 888 Autres produits divers de gestion courante**	**+ 270 000.00 €**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ADOPTE** la décision modificative budgétaire n°1 telle qu'elle est présentée dans le tableau ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que ci-dessus.
Certifié exécutoire

Le Maire,
Yves ROBIN

MAIRIE DE PORSPODER 29840